Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scotia B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

	VOIT	Partie 2 i	oour Clauses et Condition
Title - Sujet			
Truck with Snow Clearing Equ	ipment		
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
5P128-190034/A		2019-0	5-24
Client Reference No N° de ro 5P128-19-0034	éférence du client	•	
GETS Reference No N° de ro PW-\$HAL-307-10707	éférence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME
HAL-9-83020 (307)			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM			Atlantic Daylight Saving
on - le 2019-07-04			Time ADT
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: 🗸 Other-Autre:	7	
Address Enquiries to: - Adres	ser toutes questions à:	В	uyer ld - ld de l'acheteur
Stevenson, Jacquelyn		h	al307
Telephone No N° de télépho	ne	FAX No	N° de FAX
(902) 403-3520 ()		(902)4	96-5016
Destination - of Goods, Service	es, and Construction:		
Destination - des biens, servic	es et construction:		
PARKS CANADA			
NATL HISTORIC SITE			
259 PARK SERVICE RD LOUISBOURG			
NOVA SCOTIA			
B1C2L2			
Canada			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/c	de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE :	1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 1.2	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉÉNONCÉ DES BESOIN	
1.3	COMPTE RENDU	
1.4	ACCORDS COMMERCIAUX	
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
2.1 2.2	PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	
2.2	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION	
2.3	LOIS APPLICABLES	
	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	(
3.1.4	SERVICE APRÈS-VENTE	
3.1.5	PÉRIODE DE GARANTIE COURANTE DU FABRICANT	
PARTIE 4	4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	8
4.1	PROCÉDURES D'ÉVALUATION	,
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	
	MÉTHODE DE SÉLECTION	
PARTIE !	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
PARTIE (6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	10
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	10
6.2	ÉNONCÉ DES BESOIN	10
6.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	10
6.4	DURÉE DU CONTRAT	10
6.5	RESPONSABLES	
6.6	PAIEMENT	
6.7	INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	
6.8	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
	LOIS APPLICABLES	
6.10	ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	13
	A	
	DES BESOINS	
	В	
	PAIEMENT	32
ANNEVE	EW C N INSTRUMENTS DE DAIEMENT ÉLECTRONIQUE	2.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Il n'y a pas de sécurité

1.2 Énoncé des Besoin

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, au nom de Parcs Canada a besoin de la fourniture d'un (1) nouveau camion diesel 6X6 munie d'un sel, de sable, de saumure, en plus de l'Escadre et la configuration des pales de neige pour des travaux de déneigement de neige que prévu à l'annexe A doivent être livrés FAB à 37486 Cabot Trail Ingonish Beach (Nouvelle-Écosse) BOC 1L0

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). »

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2018.05.22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document <u>2003</u>, Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours Insérer : 120 jours

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins **CINQ 5** jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **Nouvelle-Écosse**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

 N° de l'invitation - Solicitation No. 5P128-190034 /A N° de réf. du client - Client Ref. No. 5P128-190034 /A N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique

Section II : Soumission financière

Section III : Attestations

UNE copie papier

UNE copie papier

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique. »

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur soumission en format papier

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la <u>Politique d'achats écologiques</u> (https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32573). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

File No. - N° du dossier

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe «c» Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe «C» Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3010T (2014-11-27) Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques,

3.1.3 Clauses du Guide des CCUA

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

3.1.4 Service après-vente

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse les noms, adresses et numéros de téléphone de ses concessionnaires et/ou de ses agents qui sont autorisés à fournir des services après-vente, d'entretien et de réparation sous garantie et qui peuvent fournir une gamme complète de pièces de rechange pour le véhicule/équipement offert. Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer la distance entre le concessionnaire et/ou l'agent autorisé et le lieu de la livraison et celle-ci ne devrait pas dépasser 100 kilomètres.

3.1.5 Période de garantie courante du fabricant

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse des renseignements détaillés sur la garantie courante du fabricant pour le véhicule/l'équipement et ses composants qui dépasse la période de garantie minimale de douze (12) mois. Les garanties courantes additionnelles du fabricant tirées des composants/sous-ensemble du fabricant d'équipement original feront parties du contrat proposé.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation financière

4.1.1.1 Critères financiers obligatoires

Toute soumission qui ne satisfait pas aux critères financiers obligatoires suivants sera jugée non conforme et ne sera pas retenue.

- a) Les soumissions ne doivent contenir aucune modification à l'annexe « B » Base de paiement, autre que l'ajout du prix ferme du soumissionnaire pour l'article.
- b) Les soumissions ne doivent contenir aucune condition ou restriction ajoutée.
- c) Le prix doit être ferme en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, et ne doit pas être indexé ou lié à un facteur d'indexation.

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* <u>**A0069T**</u> 2007-05-25 Instructions aux soumissionnaires / entrepreneurs

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, s'il y a lieu, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web Intégrité — Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés cidessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

File No. - N° du dossier

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe «A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (<u>2018-06-21</u>), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date du contrat au 31 décembre 2019 inclusivement

6.4.2 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 30 Novembre 2019

6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « B » du contrat.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

6.5.1 Autome contractante	
L'autorité contractante pour le contrat est :	
Nom :	
Titre :	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Direction générale des approvisionnements	
Direction :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel :	
L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.	
6.5.2 Chargé de projet	
Le chargé de projet pour le contrat est :	
Nom :	
Titre :	
Organisation :	
Adresse :	
Téléphone :	
Télécopieur :	
Courriel:	
Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés d	an

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Représentant de l'entrepreneur

6.6 Paiement

6.5.3

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme, comme précisé à l'annexe B, pour un coût de _____\$ _____. Les droits de douane sont compris et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements de conception, de toute modification ou interprétation des travaux, à moins qu'ils aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant de leur incorporation dans les travaux.

6.6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C 2017-08-17, Limite de prix

6.6.3 Clauses du Guide des CCUA

SACC Manual Clause C0100C (2010-01-11) Discretionary Audit - Commercial Goods and/or Services SACC Manual clause H1000C (2008-05-12) Single Payment

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des Conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture est terminé.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la Convention;
- b) les conditions générales 2010A (2018-06-21) marchandises Complexité moyenne;
- d) l'annexe A, Énoncé des besoins;
- d) l'annexe B, base de paiement;
- e) l'annexe C, le paiement électronique
- f) la soumission de l'entrepreneur datée du _____

6.11 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28) Assurance - aucune exigence particulière

6.12 Inspection et acceptation

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE A

ÉNONCÉ DES BESOINS

Parcs Canada a besoin qu'on lui fournisse UN (1) NOUVEAU camion diesel 6 × 6 équipé d'un système de lame et d'aileron chasse-neige et d'épandage de sel, de sable et de saumure aux fins de déneigement, comme il est décrit à la présente annexe A, et qui devra être livré rendu droits acquittés (RDA), au 37486 Cabot Trail, à Ingonish Beach (Nouvelle-Écosse) BOC 1LO.

Produits livrables - Spécifications techniques OBLIGATOIRES

Pour être complet, le NOUVEAU camion diesel 6 × 6 équipé d'un système de lame et d'aileron chasse-neige et d'épandage de sel, de sable et de saumure doit respecter ou dépasser chacune des spécifications suivantes décrites à la présente annexe A.

EXIGENCES GÉNÉRALES

Exigences standard – Conformément à la présente spécification, le véhicule fourni doit être un produit commercial standard neuf du modèle le plus récent du fabricant, avoir été accepté dans l'industrie comme un produit ayant été fabriqué en grand nombre et avoir fait ses preuves en service dans l'application précisée.

Le véhicule fourni dans le cadre de la présente spécification doit être un camion à quatre roues motrices équipé d'une transmission automatique, d'un moteur diesel et d'un capot inclinable vers l'avant. Le véhicule fourni doit être complet et comprendre tous les accessoires fournis et installés sur ce type de véhicule, qu'ils soient précisés ici ou non, pour permettre au véhicule de fonctionner de façon fiable et efficace dans toutes les conditions de service.

Le véhicule doit fonctionner sans défaillance des composants lorsqu'il est chargé au poids nominal brut du véhicule (PNBV) maximal précisé. Le véhicule doit fonctionner de manière satisfaisante à des températures ambiantes allant jusqu'à -40 degrés Celsius.

LIVRAISON

Pré-livraison – Un service de pré-livraison doit être effectué par le concessionnaire du fabricant du camion avant la livraison. Le camion doit être lubrifié et entretenu, et tous les produits connexes doivent être adaptés aux conditions climatiques de la zone dans laquelle le camion sera utilisé.

Documentation – Tous les documents nécessaires (certificat d'origine, fiche de pesée ou description du véhicule neuf, etc.) exigés par l'autorité provinciale émettrice pour l'immatriculation du véhicule à des fins routières doivent être fournis au destinataire au moment de la livraison du véhicule.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Inspection – L'entrepreneur doit s'assurer que le véhicule est testé et inspecté à fond et que tous les écarts sont corrigés avant la livraison. Une inspection finale sera effectuée par le destinataire au moment de la livraison.

GARANTIE ET MANUELS

Manuels – L'entrepreneur doit fournir un exemplaire des manuels d'entretien de chaque châssis du camion et un exemplaire des manuels d'entretien et de pièces du fabricant pour la transmission, le moteur, l'essieu arrière, le chasse-neige et la benne. Tous les manuels doivent être livrés avec le camion.

Période de garantie – Fournir une garantie pour toutes les pièces et la main-d'œuvre de réparation à partir de la date, du kilométrage et des heures d'utilisation de l'appareil lors de sa mise en service. Veuillez indiquer la durée de la garantie.

Concessionnaire – Veuillez préciser le nom du concessionnaire responsable de la réalisation des réparations garanties requises, et fournir le nom et le numéro de téléphone de la personne à contacter si des réparations garanties devaient être effectuées.

Adresse de livraison

37486 Cabot Trail, Ingonish Beach (Nouvelle-Écosse) BOC 1LO

Livraison et acceptation à l'emplacement du chargé de projet

Au moment de la livraison, Parcs Canada procédera à l'inspection d'acceptation finale. Le fournisseur doit réparer, à la satisfaction de l'équipe de Parcs Canada, tout dommage au véhicule ou à l'équipement auxiliaire résultant de l'expédition. L'acceptation des systèmes n'aura lieu qu'une fois que toutes les spécifications ci-dessus auront été respectées et qu'une inspection approfondie n'aura révélé aucun défaut ni aucune fissure ou défaillance de quelque nature que ce soit. La période de garantie commencera lors de l'acceptation finale par Parcs Canada.

Le fournisseur sera responsable de tous les coûts directs et indirects de la main-d'œuvre, des outils, de la location d'équipement, des matériaux et des fournitures nécessaires et associés à la livraison, à l'empaquetage, au transport et à l'installation de tous les produits livrables.

Inspection finale:

L'entrepreneur doit retenir les services du personnel nécessaire pour répondre à des questions et pour démontrer l'utilisation, la maintenance, l'accessibilité, la pose et la dépose du matériel.

A.	Spécifications de base du camion	OBLIGATOIRE	DÉSIRABLE	OUI	NON
1	Cette unité doit être un camion 6 x 6 équipé d'une installation de sel, de sable, de saumure, ainsi que d'une aile et d'une lame de chasse-neige pour enlever la neige.	0			
2	L'unité doit avoir un WR minimum de 30 000 kg (66 000 lb)	0			
3	Cette unité doit pouvoir être opérée par un ou deux hommes, avec une facilité de transfert des commandes.	0			
4	L'empattement doit être 5 715 mm (225 po) maximum	0			
5	Ce camion doit être livré avec l'équipement installé : Lame de chasse-neige, benne basculante de type « U » / « V » à aile avec systèmes d'application de sel / sable / saumure (pré-humidifiés). Éclairage supplémentaire, crochet de remorquage arrière, système de graissage automatique.	0			
6	La longueur totale du camion ne doit pas dépasser 39 pieds 4 pouces du bord avant de la charrue à l'arrière de l'unité.	0			
В	Spécifications du moteur				
1	Le moteur doit fonctionner au diesel et respecter la certification canadienne en vigueur relative aux émissions.	0			
2	Le moteur doit être fourni avec un adaptateur de vilebrequin avant pour entraîner les pompes hydrauliques couplées à l'avant du vilebrequin des moteurs.	o			
3	Les capteurs et les modules de commande électronique du moteur, et les connexions électriques, doivent être parfaitement étanches contre la poussière, l'humidité, la matière de protection, la corrosion et l'usure prématurée.	0			
4	Le moteur doit avoir un couple minimum de 1 600 lb/pi et une puissance minimale de 400 chevaux-vapeur.	0			
5	Le moteur doit avoir un système de démarrage et de charge robuste de douze volts.	0			
6	L'alternateur doit être du type robuste sans balais.	0			
7	La machine doit être munie de batteries à grande capacité sans entretien avec un ampérage (intensité de courant) de démarrage à froid (Cold Cranking Amperes - CCA) minimum de 1950.	0			
8	Les batteries doivent de préférence être placées dans le véhicule du côté du conducteur.		D		
9	Un démarreur électrique robuste doit être de série.	0			
10	Le radiateur et tous les autres refroidisseurs doivent avoir la capacité de refroidir tout le système pendant de longues périodes de fonctionnement dans des conditions extrêmes.	0			

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Tous les filtres du moteur et tous les autres filtres doivent être facile d'accès. Exemples : (huile, carburant, air, air hydraulique et air de la cabine).	0			
Le liquide de refroidissement du moteur doit avoir une capacité d'antigel minimale de - 40 °C.	0			
Le moteur doit avoir un frein moteur à plusieurs niveaux. (Type à trois étages)	0			
L'échappement doit être de type vertical et être placé de manière à pouvoir dégager l'arrière de la cabine.	0			
Le moteur doit être équipé d'un chauffe-bloc commandé à 120 volts avec un accès facile à l'extérieur.	0			
Le moteur doit être équipé d'une aide au démarrage par temps froid.	0			
Le moteur doit être configuré pour fournir une puissance nette constante à pleine charge.	0			
Le carburant à moteurs doit être contenu dans un réservoir de carburant en aluminium d'une capacité minimale de 454 litres (100 gallons impériaux) monté sur le côté gauche du camion. Les marches d'entrée dans la cabine sont montées sur le réservoir de carburant; la marche inférieure doit être aussi proche que possible du sol, soit 43,18 cm (17 pouces), pour faciliter l'entrée dans la cabine.	0			
Spécifications du groupe motopropulseur et de la				
transmission				
Le camion doit avoir une transmission <u>automatique</u> robuste.	0			
La camian det âtra équiné d'una baîta da transfort rabusta à una				
vitesse permettant un embrayage complet et un débrayage complet de l'essieu avant depuis la cabine.	0			
vitesse permettant un embrayage complet et un débrayage	0			
vitesse permettant un embrayage complet et un débrayage complet de l'essieu avant depuis la cabine. Si les carters de transmission ou de transfert nécessitent des refroidisseurs d'huile, ils doivent être équipés d'une conduite de				
vitesse permettant un embrayage complet et un débrayage complet de l'essieu avant depuis la cabine. Si les carters de transmission ou de transfert nécessitent des refroidisseurs d'huile, ils doivent être équipés d'une conduite de refroidissement d'huile dotée de raccords en acier inoxydable. Cette unité doit pouvoir fonctionner à des vitesses plus basses et modérées avec l'essieu avant embrayé pendant de longues périodes de temps sous des charges lourdes (par exemple, en poussant une neige lourde et mouillée sur les pentes montagneuses escarpées à pleine charge) sans provoquer une surchauffe ou des dommages au moteur, au groupe	0			
vitesse permettant un embrayage complet et un débrayage complet de l'essieu avant depuis la cabine. Si les carters de transmission ou de transfert nécessitent des refroidisseurs d'huile, ils doivent être équipés d'une conduite de refroidissement d'huile dotée de raccords en acier inoxydable. Cette unité doit pouvoir fonctionner à des vitesses plus basses et modérées avec l'essieu avant embrayé pendant de longues périodes de temps sous des charges lourdes (par exemple, en poussant une neige lourde et mouillée sur les pentes montagneuses escarpées à pleine charge) sans provoquer une surchauffe ou des dommages au moteur, au groupe motopropulseur, aux essieux ou à la transmission.	0			
	facile d'accès. Exemples : (huile, carburant, air, air hydraulique et air de la cabine). Le liquide de refroidissement du moteur doit avoir une capacité d'antigel minimale de - 40 °C. Le moteur doit avoir un frein moteur à plusieurs niveaux. (Type à trois étages) L'échappement doit être de type vertical et être placé de manière à pouvoir dégager l'arrière de la cabine. Le moteur doit être équipé d'un chauffe-bloc commandé à 120 volts avec un accès facile à l'extérieur. Le moteur doit être équipé d'une aide au démarrage par temps froid. Le moteur doit être configuré pour fournir une puissance nette constante à pleine charge. Le carburant à moteurs doit être contenu dans un réservoir de carburant en aluminium d'une capacité minimale de 454 litres (100 gallons impériaux) monté sur le côté gauche du camion. Les marches d'entrée dans la cabine sont montées sur le réservoir de carburant; la marche inférieure doit être aussi proche que possible du sol, soit 43,18 cm (17 pouces), pour faciliter l'entrée dans la cabine. Spécifications du groupe motopropulseur et de la transmission Le camion doit avoir une transmission automatique robuste.	facile d'accès. Exemples : (huile, carburant, air, air hydraulique et air de la cabine). Le liquide de refroidissement du moteur doit avoir une capacité d'antigel minimale de - 40 °C. Le moteur doit avoir un frein moteur à plusieurs niveaux. (Type à trois étages) L'échappement doit être de type vertical et être placé de manière à pouvoir dégager l'arrière de la cabine. Le moteur doit être équipé d'un chauffe-bloc commandé à 120 volts avec un accès facile à l'extérieur. O Le moteur doit être équipé d'une aide au démarrage par temps froid. Le moteur doit être configuré pour fournir une puissance nette constante à pleine charge. O Le carburant à moteurs doit être contenu dans un réservoir de carburant en aluminium d'une capacité minimale de 454 litres (100 gallons impériaux) monté sur le côté gauche du camion. Les marches d'entrée dans la cabine sont montées sur le réservoir de carburant; la marche inférieure doit être aussi proche que possible du sol, soit 43,18 cm (17 pouces), pour faciliter l'entrée dans la cabine. Spécifications du groupe motopropulseur et de la transmission	facile d'accès. Exemples : (huile, carburant, air, air hydraulique et air de la cabine). Le liquide de refroidissement du moteur doit avoir une capacité d'antigel minimale de - 40 °C. Le moteur doit avoir un frein moteur à plusieurs niveaux. (Type à trois étages) L'échappement doit être de type vertical et être placé de manière à pouvoir dégager l'arrière de la cabine. Le moteur doit être équipé d'un chauffe-bloc commandé à 120 volts avec un accès facile à l'extérieur. Le moteur doit être équipé d'une aide au démarrage par temps froid. Le moteur doit être configuré pour fournir une puissance nette constante à pleine charge. Le carburant à moteurs doit être contenu dans un réservoir de carburant en aluminium d'une capacité minimale de 454 litres (100 gallons impériaux) monté sur le côté gauche du camion. Les marches d'entrée dans la cabine sont montées sur le réservoir de carburant; la marche inférieure doit être aussi proche que possible du sol, soit 43,18 cm (17 pouces), pour faciliter l'entrée dans la cabine. Spécifications du groupe motopropulseur et de la transmission Le camion doit avoir une transmission automatique robuste. O	facile d'accès. Exemples : (huile, carburant, air, air hydraulique et air de la cabine). Le liquide de refroidissement du moteur doit avoir une capacité d'antigel minimale de - 40 °C. Le moteur doit avoir un frein moteur à plusieurs niveaux. (Type à trois étages) L'échappement doit être de type vertical et être placé de manière à pouvoir dégager l'arrière de la cabine. Le moteur doit être équipé d'un chauffe-bloc commandé à 120 volts avec un accès facile à l'extérieur. Le moteur doit être équipé d'une aide au démarrage par temps froid. Le moteur doit être configuré pour fournir une puissance nette constante à pleine charge. Le carburant à moteurs doit être contenu dans un réservoir de carburant en aluminium d'une capacité minimale de 454 litres (100 gallons impériaux) monté sur le côté gauche du camion. Les marches d'entrée dans la cabine sont montées sur le réservoir de carburant; la marche inférieure doit être aussi proche que possible du sol, soit 43,18 cm (17 pouces), pour faciliter l'entrée dans la cabine. O Spécifications du groupe motopropulseur et de la transmission Le camion doit avoir une transmission <u>automatique</u> robuste. O O O O O O O O O O O O O O O O O O O

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

3	Chaque essieu arrière doit avoir une capacité minimale de 10 433 kg (23 000 lb) et permettre le verrouillage individuel du différentiel via une commande manuelle par l'opérateur dans la cabine, le cas échéant.	0		
4	L'écart entre les essieux arrière doit être maintenu aussi proche que possible. Ce camion doit avoir la capacité de tourner sur un rayon serré dans les endroits difficiles.	0		
5	L'ensemble d'essieu arrière doit avoir un diviseur de puissance verrouillable et pouvoir être commandé manuellement depuis la cabine par l'opérateur, si nécessaire.	0		
6	Des commandes électroniques ou d'autres types de commandes doivent être installées pour empêcher l'embrayage accidentel du verrouillage du différentiel ou du diviseur de puissance pendant les vitesses « UND », ce qui pourrait endommager les essieux ou les pièces internes des essieux.	0		
E.	Spécifications de la direction			
1	La direction doit être commandée par deux boîtiers de direction à usage intensif à assistance hydraulique.	0		
2	La direction doit être actionnée hydrauliquement avec une priorité de sécurité en cas de panne de moteur, afin de permettre à l'opérateur de diriger le camion en toute sécurité.	0		
F.	Spécifications des freins			
1	Des freins pneumatiques doivent être utilisés sur les six roues, avec la possibilité d'arrêter la machine sur des pentes raides de manière répétée sans surchauffe.	0		
2	Les garnitures de freins ne doivent pas être fabriquées avec de l'amiante.	0		
3	Les freins doivent être commandés via des régleurs de jeu automatiques et des cames en S sur les six roues.	0		
4	Le camion doit être équipé d'un système de freinage antiblocage sur toutes les roues, sans système de contrôle de la traction intégré.	0		
5	Les réservoirs d'air et la tuyauterie du système de freinage doivent être montés de manière à ne pas gêner le montage de l'aile et des montants de l'aile sur le côté droit du camion et à l'arrière de la cabine.	0		
6	Le système pneumatique du camion servant au fonctionnement du système de freinage doit comporter un système de séchage de l'air.	0		
7	Les réservoirs d'air du camion servant au fonctionnement du système de freinage doivent être équipés de drains automatiques d'humidité situés sur chaque réservoir.	0		
8	Un frein de stationnement et d'urgence doit être séparé des freins de service normaux.	0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

G.	Spécifications des suspensions avant et arrière La suspension arrière doit pouvoir supporter un poids minimum			
1	de 20 865,25 kg (46 000 lb).	0		
2	La suspension arrière doit être de type robuste (ressort pneumatique / sac), avec amortisseurs.	0		
3	La suspension arrière doit pouvoir se mettre à niveau et s'équilibrer automatiquement et rapidement d'un côté à l'autre et de l'avant vers l'arrière des essieux arrière pour une utilisation sur des pentes fortes et raides.	0		
4	La suspension avant doit pouvoir supporter un poids minimum de 9 071,85 kg (46 000 lb).	0		
5	La suspension avant doit être de type ressort à lames avec amortisseurs.	0		
6	La suspension avant doit avoir un ressort amortisseur en caoutchouc Aeon ou l'équivalent entre le centre du support à boulon en U et le châssis afin d'éviter que la suspension avant ne se soulève sous des charges lourdes, sur une route accidentée, lorsque la lame de chasse-neige et l'aile sont en position haute, ce qui ajoute un poids supplémentaire pendant le voyage.	0		
7	Les suspensions avant et arrière doivent être maintenues aussi basses que possible, empêchant ainsi les angles d'entraînement d'être trop raides et le centre de gravité d'être trop haut.			
8	La suspension arrière doit avoir un système de surveillance de la pression dans la cabine à la disposition de l'opérateur.	0		
н	Roues et pneus			
1	Toutes les roues doivent être de type roue à moyeu guide.	M		
2	Les roues arrière doivent être en aluminium et pouvoir supporter un poids nominal minimal de 3 356,58 kg (7 400 lb).	0		
3	Les roues avant doivent pouvoir supporter un poids nominal minimum de 5 805,98 kg (12 800 lbs).	0		
4	Les pneus avant doivent être des pneus radiaux ceinturés d'acier 445/65 R22,5, avec un indice de résistance minimal de 16 plis et une adhérence à la boue et à la neige.		D	
5	Les pneus arrière doivent être des pneus radiaux ceinturés d'acier 12,00 R 22,5, avec un indice de résistance minimal de 16 plis et une adhérence à la boue et à la neige.		D	
6	Il doit y avoir un pneu avant monté sur une roue en aluminium et un pneu arrière monté sur une roue en aluminium.	0		
	Le camion devrait être livré avec un jeu complet de chaînes et de tendeurs pour pneus arrière.			
7		0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

I.	Spécifications du châssis			
1	Le châssis doit avoir une limite d'élasticité minimale de 54 431,08 kg (120 000 lb/po²).	0		
2	Le châssis doit être un châssis de type double canal en « C », en acier allié traité thermiquement.	0		
3	Si le châssis ou les brides sont soudés, coupés ou festonnés pour une raison quelconque pendant la construction ou l'installation de l'équipement. Ça doit être O dans ces zones pour qu'un ingénieur approuve la réparation afin d'être conforme aux spécifications du fabricant, en maintenant la résistance des longerons et de la sangle.	0		
4	La partie avant du châssis, à partir de la grille du camion, doit être étendue pour permettre l'installation d'un chasse-neige avant et d'un dispositif de montage des ailes.	0		
5	La partie arrière du châssis doit être allongée pour permettre l'installation d'une benne basculante de type « U » / « V» à épandeur de sel et de sable et l'installation d'une attache de remorquage.	0		
J	Spécifications de la cabine de l'opérateur			
1	Les niveaux sonores de la cabine doivent être de 72 dB (A) maximum pour un fonctionnement silencieux.	0		
2	La cabine doit être équipée d'un système de climatisation et de chauffage.	0		
3	La cabine doit être équipée d'un éclairage intérieur.	0		
4	La cabine doit être équipée d'une radio AM/FM avec lecteur CD/Bluetooth en option pouvant fonctionner en mode mains-libres.			
5	L'unité doit être équipée d'essuie-glaces intermittents, d'un moteur et d'une tringlerie robustes, ainsi que d'un réservoir de liquide lave-glace de grande capacité.	0		
6	L'unité doit avoir des poignées d'entrée et d'assistance de cabine, sur les côtés gauche et droit.	0		
7	Les sièges du conducteur et du passager doivent être des sièges pneumatiques réglables dans les trois sens, avec une garniture en tissu, des accoudoirs et des dossiers hauts.	0		
8	Un ventilateur doit être monté au centre de la cabine pour une circulation d'air supplémentaire si nécessaire.	0		
9	Des rétroviseurs de fabrication standard (chauffants) doivent être installés.	0		
10	Un miroir supplémentaire doit être monté sous le miroir standard du côté gauche du camion, avec des dimensions d'environ 17,78 cm x 25,40 cm (7 po x 10 po) (type non convexe) pour voir l'application de matériaux (sel/sable) de la goulotte à la route.	0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

11	Un autre miroir doit être monté sur le mât d'aile avant, mesurant environ 15,24 cm x 33,02 cm (6 po X 13 po), orienté vers l'arrière pour une meilleure visibilité de l'aile lors d'une opération de déneigement.	0		
12	Un miroir de type vue vers le bas doit être monté sur la porte du passager.	0		
13	La cabine doit disposer de fenêtres à commande électrique pour les portes gauche et droite. Les commandes permettant d'utiliser ces fenêtres doivent être facilement accessibles au conducteur.	0		
14	L'ensemble de jauge de la cabine doit comprendre l'ampèremètre et le voltmètre, le compteur horaire, la jauge de température du liquide de refroidissement, le manomètre d'huile moteur, l'indicateur de niveau de carburant, le tachymètre, l'indicateur de vitesse et l'odomètre en kilomètres, et les manomètres.	0		
15	Les voyants du tableau de bord de la cabine doivent inclure des voyants de basse pression d'huile, de température élevée du liquide de refroidissement, d'embrayage/débrayage de l'essieu avant et de basse pression d'air.	0		
16	Un avertisseur sonore doit être fourni dans la cabine en cas de température élevée du liquide de refroidissement, de basse pression d'huile et de basse pression d'air.	О		
17	Dégivrage électrique des vitres latérales gauche et droite et du pare-brise avant (le cas échéant).		D	
18	Il doit y avoir six interrupteurs supplémentaires dans la cabine câblés par des relais et disponibles pour un éclairage supplémentaire qui seront montés lors de l'installation de la benne, du chasse-neige et des ailes, tel que mentionné dans les informations énumérées plus loin dans le présent document. Ils doivent être montés à la portée de l'opérateur.	0		
19	Il doit y avoir un affichage de la température de la route et de l'air dans la cabine, équivalent à un système « RoadWatch ss ».	0		
20	Un sectionneur principal de système de batterie doit être installé; l'emplacement préféré est de monter l'interrupteur à l'intérieur de la cabine.	0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

21	Des commandes supplémentaires doivent être montées dans la cabine pour contrôler les systèmes d'application de la lame de chasse-neige avant, de l'aile latérale, du sel, du sable et de la saumure pré-humidifiés, ainsi que la benne basculante. Ce camion est destiné à être utilisé par un homme ou par deux hommes lors d'une opération de déneigement. Cela signifie que les commandes pour cette opération de déneigement doivent être installées de manière à pouvoir passer facilement d'une opération à un homme à une opération à deux hommes, et ce, en moins de cinq minutes, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser des outils pour passer d'une opération à un homme à une opération à deux hommes. En mode d'opération de déneigement à un homme, toutes les commandes doivent être facilement accessibles au conducteur. En mode d'opération de déneigement à deux hommes, ces commandes doivent être facilement accessibles au deuxième homme dans le siège du passager après la commutation des commandes.	0		
22	Un système de caméra extérieure et un moniteur intérieur doivent être installés avec un écran suffisamment grand pour faciliter la visibilité de l'opérateur lors de l'utilisation à un homme de l'aile et de l'épandeur de sel et de sable. Le système doit pouvoir permettre de connecter au moins trois caméras. Aile, épandeur et vue arrière pour reculer aux intersections.	0		
K.	Spécifications de l'éclairage extérieur			
1	L'éclairage de ce véhicule, à l'exception des phares, doit être effectué avec des feux de type DEL.	0		
2	Ce camion circulera sur les routes publiques et l'ensemble d'éclairage et de réflecteurs doit être conforme aux exigences de la province de la Nouvelle-Écosse et de Transports Canada pour ce type d'éclairage de véhicule.	0		
L.	Spécifications de l'éclairage supplémentaire			
1	Un feu orange clignotant à 360 degrés doit être monté sur le point avant le plus élevé, au centre du camion ou de la benne basculante. Aucun trou ne doit être fait dans le toit de la cabine pour le montage de ce feu. Un interrupteur à commande manuelle doit être monté dans la cabine.	0		
2	Deux feux à DEL oranges clignotants arrières doivent être montés à la gauche et à la droite de la benne basculante, et être installés dans des passe-câbles en caoutchouc. Un interrupteur à commande manuelle doit être monté dans la cabine.	0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

3 4	Les feux de chasse-neige avant doivent être montés sur un support en aluminium ou en acier inoxydable, ou sur des supports avec des isolateurs en caoutchouc sur le capot, les ailes ou le support de radiateur avec des feux de chasse-neige équivalents à un feu à DEL Truck-lite de 7 pouces avec éléments chauffants intégrés dans les lentilles. Ces feux doivent être raccordés pour que l'interrupteur de feux de route et de feux de croisement d'origine du camion et l'indicateur de tableau de bord fonctionnent pour les deux ensembles de feux. Les feux ne doivent pas être montés sur l'ensemble de châssis du chasse-neige.	0		
5	Installer des feux de circulation gauche et droit équivalents à (UBL AG4620 ou HELLA 00-699-1654). Ils doivent être montés sur des supports séparés en aluminium ou en acier inoxydable et montés aussi près que possible des feux du chasse-neige. Ces feux doivent être commandés par un interrupteur à commande manuelle dans la cabine, câblés via des relais. Les feux ne doivent pas être montés sur l'ensemble de châssis du chasse-neige.	0		
6	Un ensemble de feux de recul à haute intensité doit être installé. Les feux doivent être raccordés séparément des feux de recul d'origine du fabricant, avec un interrupteur à commande manuelle situé dans la cabine, câblé via un relais et alimenté via le système de feux de recul.	0		
7	Un feu à haute intensité doit être installé sur le côté droit, près du haut du mât d'aile arrière, orienté vers le bas afin de fournir un éclairage pour la caméra et le fonctionnement de l'aile dans l'obscurité. Ce feu doit comporter un interrupteur à commande manuelle dans la cabine, câblé via un relais.	0		
8	Un feu doit être installé sur le côté gauche du camion, près de la goulotte à sel et à sable pour assurer la visibilité de l'opérateur dans l'obscurité et lui permettre de surveiller les applications de matériel.	0		
9	Une alarme de recul doit être installée et elle doit fonctionner automatiquement chaque fois que l'unité est en marche arrière.	0		
11	Tout le câblage et les connecteurs utilisés pour l'éclairage supplémentaire, ou lorsqu'une épissure doit être effectuée dans le faisceau de câbles d'origine du fabricant, doivent être scellés avec un connecteur ou une épissure résistant aux intempéries pour assurer la protection contre la corrosion.	0		
	Tous les câbles et faisceaux de câbles des commandes et feux d'origine du fabricant, ou des feux ou commandes montés ultérieurement, doivent être fixés à un nombre suffisant d'endroits pour résister à l'accumulation de glace et de neige, sans endommager les faisceaux de câbles, les câbles ou les connecteurs.			
12		0		

 ${\sf N}^{\sf o}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

М	Spécifications de la peinture	0		
1	1 - L'extérieur de la cabine doit être peint en blanc, conformément aux spécifications du fabricant, avec la partie supérieure du capot face au pare-brise peinte en noir mat.	0		
2	2 - Le châssis doit être peint avec une peinture anticorrosive de haute qualité de couleur noire.	0		
3	3 - Tous les autres équipements montés, sauf s'ils sont en acier inoxydable ou en aluminium (Par exemple : Benne basculante, châssis de chasse-neige, mâts d'aile, réservoirs hydrauliques, armoires de vannes de régulation, etc.) doivent être peints avec une peinture anticorrosive de haute qualité de couleur noire ou grise.	0		
N	Spécifications des équipements montés			
1	Le soumissionnaire doit fournir et installer une lame de chasse- neige à sens unique et robuste de 3,35 mètres (11 pi) qui se décharge vers la droite (style soufflante) avec un chemin de dégagement de 2,835 mètres (9 pi 3 po).	0		
2	La lame de chasse-neige doit avoir un versoir en acier massif, avec une doublure en polymère boulonnée sur le dessus de la surface			
3	La lame de chasse-neige doit avoir un mécanisme de déclenchement sur le versoir ou le bord tranchant pour des raisons de sécurité. Si des ressorts de compression sont utilisés, ils doivent comporter des capuchons de sécurité.	0		
4	La lame de chasse-neige doit être livrée avec un bord tranchant amovible en trois pièces comportant des inserts en carbure de tungstène boulonnés ensemble sur la lame avec un bord tranchant en acier au carbone monobloc. Un nez échangeable doit être utilisé.	0		
5	La lame de chasse-neige doit être fournie avec un châssis de poussée robuste.	0		
6	La lame de chasse-neige et le mât d'aile avant doivent être boulonnés avec des flasques aussi près que possible de la calandre du camion. Cette plaque de montage de la lame de chasse-neige doit pouvoir basculer vers l'avant afin de permettre l'accès pour entretenir le moteur si le capot de moteur du camion est basculé vers l'avant.	0		
7	Châssis de montage du mât d'aile avant et de la lame de chasse- neige. Les trous de goupille pour le montage de la lame de chasse- neige doivent être situés à 77,47 cm (30,5 po) de distance par rapport aux centres. Cela vise à être compatible avec une lame de charrue existante que nous avons déjà, on l'utilisera avec la nouvelle lame de chasse-neige commandée en fonction des besoins.	0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

8	Le soumissionnaire doit fournir et installer un ensemble d'aile latéral droit de 3,35 m (bord tranchant d'une longueur de 11 pi) et tous ses composants.	0		
9	L'aile doit être livrée avec un bord tranchant amovible en trois pièces comportant des inserts en carbure de tungstène boulonnés ensemble sur la lame avec un bord tranchant en acier au carbone monobloc. Le bras d'aile doit avoir une longueur maximale de 5 pieds du montage de camion au montage d'aile.	0		
10	Le versoir des ailes doit être construit avec un acier ayant une consistance et une résistance équivalentes à celles du Hardox HB 450 d'une épaisseur de 6,25 mm (¼ pouce) (preuve écrite requise).	0		
11	Il doit y avoir un ensemble de mât d'aile avant entièrement hydraulique de 152,4 cm (60 po) à haut rendement.	0		
12	Il doit y avoir un ensemble de mât d'aile arrière entièrement hydraulique de 152,4 cm (60 po) à haut rendement, avec une attache arrière réglable en trois points.	0		
13	L'aile doit être équipée d'un mécanisme de déclenchement pour assurer la sécurité.	0		
14	Il doit y avoir un positionneur de déplacement aérien pour permettre de transporter l'aile sans nuire à la vue de la fenêtre du côté passager. L'explication du « positionneur de déplacement aérien » est qu'il permet de verrouiller l'aile dans une position située sous le rétroviseur droit, de l'empêcher de glisser, et d'assurer une visibilité claire à l'opérateur de la vitre latérale droite et du rétroviseur sans obstruction lors des déplacements et lorsque l'aile n'est pas utilisée.	0		
15	Les commandes pour soulever et abaisser le talon et la pointe de l'aile doivent être des commandes hydrauliques de type mise en drapeau.	0		
16	Le soumissionnaire doit fournir et installer DES SYSTÈMES D'APPLICATION DE BENNE DE STYLE « U » OU « V » COMBINÉS SEL/SABLE/ÉPANDEUR/BASCULANTE AVEC SAUMURE (PRÉ- HUMIDIFIÉS).	0		
17	La benne doit avoir une longueur de 4,267 mètres (14 pi) et une capacité de 11,29 mètres cubes (12,35 verges cubes) .	0		
18	La benne doit être équipée d'un palan télescopique de type CS ayant une capacité de levage suffisante pour pouvoir soulever la benne avec des composants supplémentaires. Exemple : écran, chaîne, boîte d'engrenages, dispositif de protection de la cabine avec réservoir de saumure rempli de saumure, plus la capacité de charge de la benne, quel que soit le matériau transporté.	0		

 ${\sf N}^{\sf o}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

19	Le plancher, les côtés, l'avant et le hayon intérieurs de la benne doivent être construits en acier de consistance et résistance équivalentes à celles d'un Hardox HB 450 d'une épaisseur de 6,25 mm (¾ po) et d'une limite d'élasticité de 81 646,63 kg (lb/po²). (180 000 lb/po²). Un couvercle amovible construit avec le même matériau que décrit ci-dessus doit être installée sur la chaîne d'épandage pour éviter de l'endommager pendant le transport de roches lors de l'utilisation en été ou au besoin.	0		
20	La chaîne d'épandage doit passer au centre de la benne basculante de style « U » ou « V » et être actionnée par une boîte d'engrenages pour tirer le matériau vers l'avant, éliminant la nécessité de soulever une partie quelconque de la benne lors de l'épandage du matériau en mouvement. Les régleurs pour cette chaîne doivent être construits en acier inoxydable.	0		
21	Un convoyeur séparé doit s'étendre de droite à gauche pour acheminer les matériaux depuis le point de livraison de la boîte, à l'avant, et pour acheminer les matériaux à gauche, en les déposant dans une goulotte d'éjection du côté gauche où les matériaux tomberont sur un disque rotatif en uréthane de 45,72 cm (18 po). Les régleurs pour cette chaîne de convoyeur doivent être construits en acier inoxydable.	0		
22	Cette benne doit être équipée d'un dispositif de protection de la cabine adapté au camion utilisé. De plus, le dispositif de protection de la cabine doit pouvoir supporter des réservoirs de saumure d'au moins 1 000 litres (267,17 gallons), si cet endroit est approprié, mais les réservoirs de saumure ne doivent pas obligatoirement être montés à cet endroit. Si les réservoirs sont montés ailleurs, ils devront être montés de manière à être protégés des pièces mobiles ou des zones susceptibles de les endommager. Par exemple, près des roues, des pneus, des chaînes d'épandage, des pignons, des arbres et des systèmes d'échappement chauds. La plomberie doit être équipée d'un connecteur à serrure à came de 6,35 centimètres (2 ½ pouces) afin de pouvoir la connecter à notre poste de chargement à bord, avec un accès facile pour une personne afin de pouvoir la connecter debout au niveau du sol.	0		
23	Un support de sécurité ayant la capacité de supporter la benne chargée doit être installé .	0		
24	La benne doit être munie d'un écran supérieur amovible avec un maillage ne dépassant pas 7,62 cm (3 pouces carrés).	0		
25	La benne doit être équipée d'un système de bâche à commande électrique, avec un interrupteur intérieur de cabine, et une bâche d'asphalte à maille doit être fournie.	0		
26	Le soumissionnaire doit installer une plaque d'attelage avec une attache balle/attelage combinés, les deux ayant une capacité nominale minimale de 9 071,85 kg (20 000 lb).	0		
27	La tringlerie du hayon doit être à blocage pneumatique avec interrupteur dans la cabine.	0		

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

28	Les commandes permettant de faire fonctionner la lame et l'aile doivent être équipées d'un bouton d'urgence permettant de relever rapidement l'aile au besoin.	0		
0	Spécifications des systèmes hydrauliques			
1	Le système hydraulique doit être équipé d'une pompe de type tandem et doit être entraîné de l'avant du vilebrequin du moteur.	0		
2	Une pompe doit contrôler l'alimentation de la lame de chasse- neige, de toutes les commandes d'aile et du cylindre à benne basculante. La deuxième pompe doit fonctionner et fournir un débit suffisant pour assurer le fonctionnement des systèmes de sel/sable/saumure.	0		
3	Les pompes doivent être équipées d'un commutateur d'embrayage et de débrayage dans la cabine.	0		
4	La capacité des réservoirs hydrauliques doit permettre de contenir suffisamment d'huile hydraulique pour alimenter adéquatement les deux pompes en huile afin d'assurer le fonctionnement de toutes les commandes pendant de longues périodes de temps sans surchauffer l'huile.	0		
5	Le système hydraulique doit être équipé d'un système de filtrage qui respecte ou dépasse les recommandations du fabricant.	0		
6	Toutes les vannes de commande hydrauliques doivent être montées dans une enceinte.	0		
7	Le soumissionnaire doit fournir et installer une unité de commande électronique ainsi que les vannes et les capteurs connexes pour contrôler nos systèmes d'application de sel/sable/saumure (pré-humidifiés). Nous exigeons que ce système soit un système Bosch Rexroth CS 550 ou équivalent. C'est le système que nous utilisons actuellement dans nos unités et notre système de planification de la gestion du sel est déjà conçu pour utiliser ce système pour la collecte et la compilation de données sur la gestion du sel.	0		

 $\mbox{N°}$ de l'invitation - Solicitation No. $5P128-190034\ /\mbox{A}$ $\mbox{N°}$ de réf. du client - Client Ref. No. $5P128-190034\ /\mbox{A}$

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

IMPORTANT : Ce camion doit être	e équiné de commandes dans la			
cabine pour accommoder une ope				
homme dans certains cas et une d	_			
deux hommes dans les autres cas	·			
les commandes installées devront	·			
à une personne à une opération à				
minutes sans outils. Pendant l'ope				
commandes des systèmes d'appli				
(pré-humidifiés) et d'exploitation				
avant et de l'aile doivent être faci	ement accessibles et visibles			
pour le conducteur. Pendant l'ope	ration à deux hommes, les			
commandes des systèmes d'appli	cation de sel/sable/saumure			
(pré-humidifiés) et d'exploitation	de la lame de chasse-neige			
avant et de l'aile doivent être faci	ement accessibles et visibles			
pour le passager. Un certain type				
commande facilement transférab				,
de l'aile et de la lame de chasse-n	•	1		,
soit le système utilisé, qu'il soit hy				
électrique, hydraulique à commai				
pneumatique à commande électr				
pour que ça fonctionne. Le contrô				
sel/sable/saumure doit être insta 8 pivotant ou réglable pour permet		0		
		0		$\overline{}$
Tous les raccords de vanne hydra	· ·			
réservoir et tous les raccords de t 9 inoxydable.	uyau sertis doivent etre en acier	0		
<u> </u>		0		
Les vannes de commande hydrau				
soulèvement et d'abaissement du				
10 latérale doivent être des vannes d	le type mise en drapeau.	0		
	1/ a t t. a			
P Spécifications de la facilité	rentretien			
Un accès facile doit être prévu po				
d'huile moteur, d'huile de direction	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
refroidissement via des panneaux		_		
1 être facilement ouvert lors des ins	spections avant départ.	0		
Tous les filtres qui sont changés r	•			
vérification d'entretien préventif				
cabine, carburant, transmission e				, 1
2 rendus aussi accessibles que poss	ble.	0		
Si nécessaire, les ailes et le capot				.
amovibles pour permettre la répa	ration du moteur et des			
3 composants de cette zone.		0		
Avec le capot fermé, on doit pouv	oir effectuer des contrôles			,
rapides des indicateurs de niveau	d'huile à moteur et des			
indicateurs de niveau de liquide d de service.	e refroidissement via les portes	0		

 ${\sf N}^{\sf o}$ de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL307 N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

5	Un système de graissage/lubrification automatique équivalent à un système CPL doit être installé et appliqué à tous les points possibles qui pivotent ou se déplacent et qui sont munis d'un point de graissage. Par exemple, la direction, la suspension, les points de benne montés, les paliers et les points du système d'épandage, les poulies sur les mâts d'aile et l'arbre d'embrayage transversal.	0		
6	L'aile et la lame de chasse-neige avant doivent pouvoir être retirées facilement des points de montage.	0		
7	Des drains écologiques pour un drainage simple et propre des fluides doivent être fournis.	0		
8	Les batteries, les panneaux de relais et la boîte à outils en option doivent être placés pour un accès facile.	0		
9	Tous les câbles, tous les logiciels et une session de formation sur leur utilisation doivent être fournis à l'atelier de mécanique pour être reliés à un ordinateur portable afin d'effectuer les tests de diagnostic nécessaires en cas de panne. Cet équipement doit être fourni pour la machine, le moteur, le système de freinage antiblocage, les commandes d'épandage et tous les autres accessoires qui le nécessitent.	0		
10	Des manuels d'atelier, d'entretien, de diagnostic et de pièces doivent être fournis. Ces manuels incluront la machine, le moteur et tous les accessoires.	0		
11	Un ensemble complet de filtres doit être fourni, y compris un nombre suffisant de filtres pour permettre d'effectuer un entretien complet lorsque la machine est livrée.	0		
12	Une fois tous les équipements montés en cours d'installation sur ce camion, il faut appliquer un traitement antirouille Crown ou un produit équivalent sur le dessous du camion et de ses équipements.	0		
Q	Spécifications de la formation initiale et de la livraison			
1	Au moins une demi-journée de formation sur l'utilisation en toute sécurité de la machine et de tous ses accessoires doit être dispensée sur le lieu de travail pour les opérateurs une fois la machine livrée (Un délai jusqu'à deux semaines après la livraison est acceptable).	0		
2	La livraison de l'unité doit se faire pendant les heures de travail (entre 7 h 00 et 17 h 00).	0		
3	La livraison doit être effectuée FAB (Franco à bord) 37486, piste Cabot, Ingonish Beach, numéro de téléphone (902-776-0374).	0		
4	Au moins une demi-journée de formation pour le personnel mécanique doit avoir lieu en même temps, uniquement sur le service d'entretien, et sur l'utilisation du logiciel de diagnostic pour les réparations à effectuer sur cet équipement.	0		

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier Id de l'acheteur - Buyer ID

HAL307

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

R	Spécifications de l'option d'achat		
1	L'option d'achat d'une garantie prolongée complète de 5 ans.	D	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. $\mbox{5P128-190034 /A} \mbox{N}^{\circ}$ de réf. du client - Client Ref. No. $\mbox{5P128-190034 /A}$

N° de la modif - Amd. No.

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier N° CCC / CC

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Le soumissionnaire DOIT donner un prix de lot ferme en dollars canadiens, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclue, destination RDA, transport inclus, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.

La livraison est rendue droits acquittés (RDA) selon les Incoterms 2000.

L'entrepreneur doit prendre à sa charge tous les frais liés à la livraison, les coûts d'administration et les risques liés au transport, ainsi que le dédouanement, y compris le paiement des taxes et droits de dalaouane jusqu'à destination.

Une soumission doit respecter ou dépasser les exigences de la demande de soumissions décrites à l'annexe A – Énoncé des besoins pour être déclarée recevable.

La soumission recevable dont le prix évalué est le plus bas sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Description:

Pour la fourniture et la livraison de ce qui suit : un NOUVEAU camion diesel 6 × 6 équipé d'un système de lame et d'aileron chasse-neige et d'épandage de sel, de sable et de saumure

À: Parcs Canada 37486 Cabot Trail Ingonish Beach (Nouvelle-Écosse) BOC 1L0

B0C 1L0		
Conformément à l'annex	ке A – Énoncé des	besoins,
Total du prix de lot ferm	ne :	\$ (TPS ou TVH exclue)
Marque/modèle offert		
Camion :		
OPTION D'ACHETER UNE	GARANTIE SUPPL	ÉMENTAIRE DE CINQ ANS (NE PAS inclure dans le total du prix
de lot ferme)	\$	

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 5P128-190034 /A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. 5P128-190034 /A N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL307
N° CCC / CCC No. / N° VME - FMS

ANNEXE « C » INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Tel qu'indiqué à la clause 3.1.1 de la Partie 3, le soumissionnaire doit compléter l'information ci-dessous afin d'identifier quels instruments de paiement électronique sont acceptés pour le paiement de factures.

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;